



Fosses-La-Ville

Compte-rendu de la réunion publique citoyenne *BiodiverCité* Espace Winson, salle Etang, le 12/12/2023

Présents :

25 participants dont 2 échevins et 2 agents FRW.
Voir liste en annexe.

Ordre du jour :

1. Présentation de l'appel à projets BiodiverCité
2. Projets en cours dans le cadre de l'appel à projets 2021 et ceux retenus pour 2022
3. Projets introduits dans le cadre de l'appel à projets 2023
4. Questions/réponses, échanges.

La population fossoise a été invitée, notamment via les réseaux sociaux et le site web communal, à participer à cette réunion publique d'information sur BiodiverCité. De plus, les membres des commissions consultatives communales, à savoir la CLDR et la CRU ont été invités par courriel personnalisé.

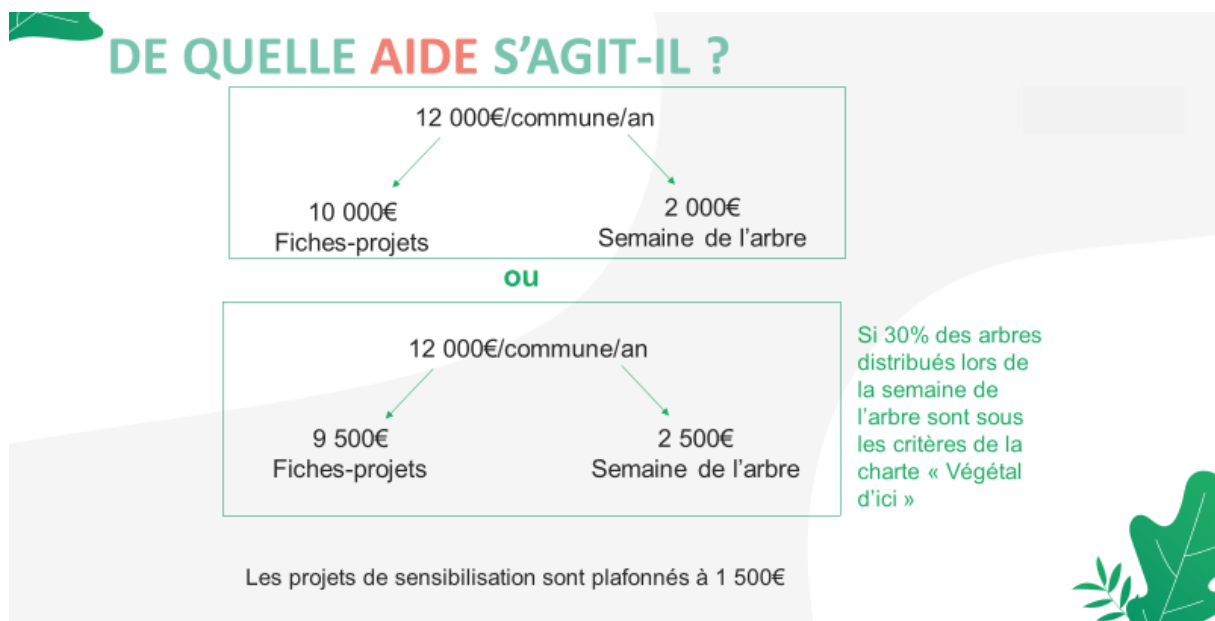


1. Présentation de l'appel à projets

L'appel à projet *BiodiverCité* (informations, subsides, accompagnement) est présenté au moyen d'un montage PPT.

L'appel à projets a été créé en vue de rassembler différents subsides et démarches en faveur de la nature qui existaient déjà (Plan Maya, PCDN, etc.) et de permettre à l'ensemble des communes wallonnes de bénéficier de subsides pour développer des projets plus impactants pour la nature et la biodiversité.

Le montant maximum des subsides est présenté :



Plusieurs conditions doivent être respectées par la commune pour recevoir le subside :

- Site accessible au public
- Commune propriétaire du terrain ou convention de gestion de 15 ans
- Projets possibles sur sites régionaux, cours d'eau navigable et de 1^{ère} catégorie, moyennant accord préalable de la Région wallonne.

La Commune doit également s'engager à :

- **Favoriser la dynamique citoyenne et collaborer avec ses citoyens et le secteur associatif** (écoles, mouvements de jeunesse, agriculteurs, chasseurs, naturalistes...)
pour élaborer et réaliser les projets
- **Informé et conscientiser** ses citoyens à l'engagement communal en faveur de la nature **via ses canaux de communication + minimum une réunion annuelle** (*c'est dans ce cadre que se tient cette réunion*) et si possible des **visites de terrain**
- **Entretien** et maintenir les **aménagements** sur une période de **15 ans minimum**.

Plusieurs organismes peuvent accompagner la Commune dans cet appel à projets :



La FRW précise que l'appel à projets comporte 9 thématiques, illustrées par les pictogrammes suivants :



Un site web est dédié à l'appel à projets *BiodiverCité* et un vade mecum y reprend les postes éligibles. Voici le lien pour y accéder :

<http://biodiversite.wallonie.be/fr/subvention-biodivercite.html?IDC=6394>

2. Projets en cours à FLV dans le cadre de l'appel à projets 2021

Les projets sont explicités par M. Moreau, l'échevin compétent en la matière. Il s'agit de la :

- **Distribution d'arbres de différentes essences lors de la semaine de l'arbre 2022**
- **Plantation de haies à Sart-Saint-Laurent, entre la rue A. Beguin et la ferme Biot.**

3. Projets retenus dans le cadre de l'appel à projets 2022

Les projets sont explicités et localisés sur carte par M. Moreau. Il s'agit de la :

- **Distribution d'arbres de différentes essences lors de la semaine de l'arbre 2023**
- **Plantation de haies et d'arbres indigènes le long d'un chemin communal** (plantation d'arbres et d'arbustes indigènes afin de créer des haies vives attrayantes pour la faune en bordure du chemin n°31 + renforcement du maillage vert sur le territoire de la commune ainsi que la réouverture dudit chemin)
- **Création d'une « prairie fleurie », plantation d'essences indigènes et installation de panneaux didactiques** (création d'une prairie fleurie de plus de 750 m² + installation de deux panneaux didactiques + mise en valeur d'une mare existante par la plantation d'une haie et de deux arbres), le long du chemin n°44 reliant la rue du Château d'eau à la rue de la Plage.
- **Installation de panneaux didactiques et de sensibilisation sur la végétalisation des cimetières** (placement de panneaux didactiques à l'entrée des cimetières présents sur le territoire communal afin de sensibiliser et informer la population sur la politique de végétalisation et de gestion différenciée des cimetières). Sont concernés : les Cimetières de Sart-Saint-Laurent, Vitrival, Sart-Eustache, Aisemont, Fosses-la-Ville, Bambois et Le Roux.

4. Projets introduits dans le cadre de l'appel à projets 2023

Les projets sont explicités et localisés sur carte par M. Moreau. Il s'agit de la :

- **Distribution d'arbres lors de la Journée de l'Arbre 2024** (distribution des arbres et mini-ateliers sur le site du service Travaux de la Ville + animations au départ des écoles communales + journées d'observations et visites organisées au départ du Lac de Bambois).
- **Plantation de haies indigènes le long d'un chemin communal** (plantation de haies indigènes le long d'un chemin communal + renforcement du maillage vert sur le territoire de la commune + réouverture chemins), à savoir en bordure des chemins n°13 et 14.
- **Aménagement d'un jardin de recueillement – « parcelle aux étoiles »** (au cimetière de Fosses-la-Ville, obligation légale mais volonté surtout d'un lieu apaisant, sécurisant et accueillant pour les familles désenfantées, le besoin est réel).

A l'issue de ces informations, des échanges ont lieu et des questions sont posées quant :

- Aux aménagements faits, aux panneaux déjà installés ? Incessamment sous peu, si ce n'est déjà fait.
- Aux délais de réalisation ? Ex : une FP 2022 reçoit l'aval du SPW en automne et le projet est à réaliser pour le printemps 2024.
- Au placement des haies : a-t-il été étudié en regard des inondations que nous avons eues ? Ce n'est pas encore le cas. Ici, c'est surtout l'aspect amélioration de la biodiversité qui a été envisagé.
- Au projet « parcelle aux étoiles » : tout ne sera pas pris en compte dans le cadre de cet appel à projets. Des postes ne sont pas éligibles et seront quant à eux pris en charge par la Commune dans le cadre de son budget ordinaire (le montant n'est pas énorme).
- A l'aménagement des cimetières qui pourrait se faire en 2024.
- Au plan d'optimisation de la biodiversité signé entre Sambreville, Fosses-La-Ville et l'IDEF. Y a-t-il encore des réunions, des rapports ... ? Oui, cela existe toujours, la Commune se voit avec l'IDEF pour revoir les fiches, les objectifs sont toujours là, un partenariat existe avec le contrat-rivière. M. Moreau enverra à M Lalière le dernier rapport d'activités.
- Au projet de poulailler et au problème par rapport au digestat existant ? Une réunion publique va avoir lieu. A ce jour, le dossier n'est pas encore arrivé sur la table du Collège. Concernant le digestat, les problèmes doivent être résolus (dalles et zones de rétention).





Toute remarque relative à ce compte rendu peut être communiquée à :

Bureau régional FRW de l'ESEM,
Myriam Bachy et Xavier Pauly
Agents de développement.
Contact : 071/66 01 90
m.bachy@frw.be

